

permettent d'édifier un Canada plus fort. Nous sommes constamment prêts à leur porter assistance.

Des voix: Bravo!

M. Gillespie: Monsieur l'Orateur, j'aimerais déposer deux exemplaires de renseignements pertinents, en anglais et en français.

L'hon. Paul Hellyer (Trinity): Monsieur l'Orateur, l'idée du ministre selon laquelle nous devrions compter sur les autres seulement en comptant davantage sur nous-mêmes, est certes le meilleur conseil et probablement le conseil le plus pratique que le gouvernement ait jamais donné aux petites entreprises canadiennes. Nous sommes heureux que le gouvernement ait enfin reconnu leur existence. La mesure de cette reconnaissance et de leur existence est, toutefois, aussi infime que tardive. Cela ressemble à un petit avion de secours en route pour un Sahara desséché.

Des voix: Bravo!

M. Hellyer: La proposition elle-même est un pas en avant. Le fait que l'organisme rendra des comptes au Parlement par l'intermédiaire du ministre de l'Industrie et du Commerce est, selon moi, un pas dans la bonne voie. Le ministre est directement responsable du bien-être des petites entreprises canadiennes et cet organisme l'aidera à s'acquitter de sa responsabilité.

Cet organisme ressemble beaucoup à l'unité chargée de l'administration des petites entreprises que le parti conservateur progressiste a proposée au cours de la dernière campagne électorale. Toutefois, cette agence ne pourra satisfaire les besoins des petites entreprises canadiennes que si elle peut remplir les fonctions suivantes. Premièrement, accorder une aide financière sous forme de prêts ou d'achats d'actions, soit directement ou en collaboration avec d'autres maisons de prêts et d'investissement afin de permettre aux petites entreprises d'accroître leur capacité de production, cette aide financière étant évidemment offerte à des conditions raisonnables; deuxièmement, faciliter l'obtention de contrats avec le gouvernement pour la fourniture de biens et de services de façon à ce que les petites entreprises obtiennent leur juste part de ces contrats gouvernementaux; troisièmement, fournir des services gestionnels et techniques en collaboration avec des organismes gouvernementaux et privés de même que diffuser des renseignements sur le financement et la gestion des petites entreprises ainsi que fournir tous autres renseignements pertinents et utiles pour les petites entreprises; quatrièmement, subventionner et encourager la réalisation d'études et de recherches sur la gestion, le financement et l'exploitation des petites entreprises; cinquièmement, identifier et analyser les problèmes des petites entreprises et présenter des recommandations qui augmenteraient les possibilités d'établissement des petites entreprises et leur permettraient d'être plus concurrentielles. Sixièmement, conseiller le gouvernement sur les conséquences pour les petites entreprises des lois, règlements et politiques du gouvernement et proposer des rajustements qui harmoniseraient ses politiques avec leurs besoins.

● (1420)

Ce dernier critère est proposé parce que nos craintes que l'agence ne puisse satisfaire à ces critères ne sont pas apaisées par l'idée que «la Banque d'expansion industrielle constituera le cœur et l'épine dorsale de la BIAD». D'après notre expérience, les résultats obtenus par la Banque d'ex-

Petite entreprise

pansion industrielle, comme beaucoup d'hommes d'affaires peuvent vous le confirmer, ont laissé à désirer.

Des voix: Bravo!

M. Hellyer: Le ministre a également souligné dans sa déclaration, monsieur l'Orateur, qu'il y aurait une augmentation de la bureaucratie fédérale. Par ailleurs, il n'a pas mentionné quel serait le capital de cette agence, il n'a donné aucune indication que l'agence pourrait mettre des fonds plus considérables que par le passé à la disposition des petites entreprises. De quelles sommes exactement pourront disposer les petites entreprises? C'est certainement là la question primordiale qu'il faut poser. En outre, une évaluation objective de l'annonce d'aujourd'hui dénote que le bien qu'on fera n'équivaudra pas à 10 p. 100 du tort que le gouvernement actuel fait aux petites entreprises depuis cinq ans.

Des voix: Bravo!

M. Nowlan: Même Joe Tucker n'aurait pu empêcher cela.

M. Hellyer: Il y a eu tout d'abord la politique de resserrement monétaire des années 1969 et 1970 et consécutivement la carence de crédit à la disposition des petites entreprises. Or, monsieur l'Orateur, cette politique de resserrement monétaire des années 1969 et 1970 a réduit inutilement à la faillite des milliers de petites entreprises canadiennes.

Des voix: Bravo!

M. Guay (Saint-Boniface): Pourquoi n'avez-vous rien dit en 1970?

M. Hellyer: Un bon gouvernement, évidemment, sait profiter de ses erreurs; le fait que celui-ci n'a pas su profiter des siennes nous autorise à penser qu'il n'est pas bon gouvernement.

Des voix: Bravo!

M. Hellyer: L'entêtement du gouvernement, le fait qu'il n'a ni su ni voulu appliquer une politique des revenus indique que l'histoire se répète.

Des voix: Bravo!

M. Hellyer: Il devient presque impossible de ce procurer du crédit et il coûte de plus en plus cher. Les taux d'intérêt élevés augmentent encore une fois les frais d'exploitation des petites entreprises que de faibles marges de profit mettent déjà en difficulté. Ainsi donc, monsieur l'Orateur, le gouvernement n'a rien appris et maintient des politiques qui nuisent à nos petites entreprises beaucoup plus que ne saurait leur aider une mesure comme celle-ci, bien accueillie malgré tout vu les circonstances. En outre, il y a la hausse des prix attribuable au loyer élevé de l'argent. Il y a les majorations d'impôt dont le gouvernement a grevé un grand nombre de petites entreprises canadiennes au pays. La liste en est longue et il ne faudrait pas que le gouvernement s'étonne si les petites entreprises n'éprouvent pas tellement d'enthousiasme pour cette miette de la table du roi. Elle ne suffira pas. Le gouvernement doit contenir l'inflation; il doit faire baisser les taux d'intérêt et rabattre les impôts à des niveaux raisonnables.

Enfin, comme le ministre des Finances (M. Turner) a fait voir son habileté à s'approprier et à adopter les suggestions du chef de l'opposition (M. Stanfield), le ministre de l'Industrie et du Commerce devrait convaincre le